

Bilan carbone des produits PREVOT.

Le présent document présente l'impact carbone des produits PREVOT contenus dans votre spectacle. Les mesures de réduction et de compensation carbone prises par le fournisseur se portent sur votre spectacle, au prorata de la part de produits PREVOT inclus dans ce dernier.

L'étude porte sur l'année 2022 et intègre le scope 3.

Le plan d'action :

1. Mesurer
2. Comprendre
3. Réduire
4. Compenser

Jacques
PREVOT
Feux d'artifice



1 - Mesurer

680 tCO₂e

émises en 2021. Cela équivaut à 3 100 000 kms parcourus en voiture thermique; ou encore au cycle de vie complet de 15,5 automobiles thermiques.

soit 0,7 kg

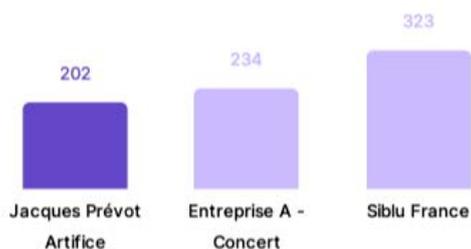
de CO₂ émis par spectateur.

-11% en 1 an

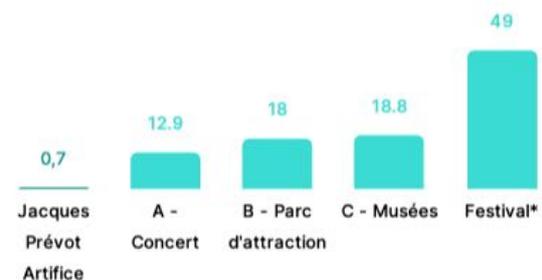
la part de CO₂ par spectateur de PREVOT est passée de 0,78 kg à 0,7 entre 2021 et 2022.

Comparaison avec des pairs

Benchmark d'empreinte carbone (tCO₂e / M€)



Benchmark d'empreinte carbone (kgCO₂e / visitor)

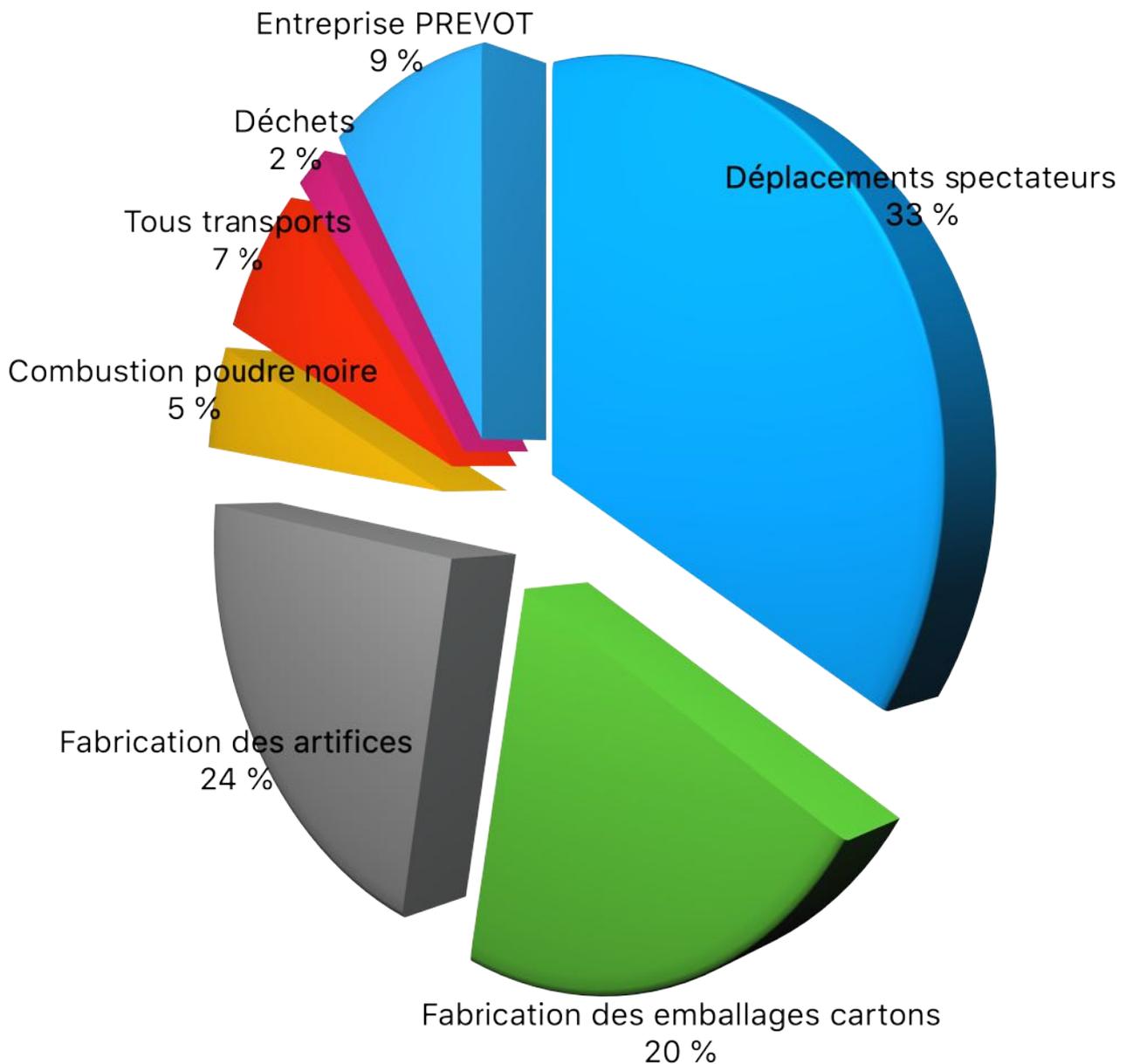


Les données pour l'entreprise médiane de services généraux ont été calculées à partir de notre base de données interne. Certaines entreprises prises en compte ont calculé leur empreinte carbone avec Carbometrix, d'autres l'ont publiée sur le site de l'ADEME ou sur CDP. Ces entreprises ont pris en compte les trois scopes, mais la méthodologie utilisée pour calculer leurs émissions n'a pas été vérifiée par Carbometrix.

* : Etude réalisée par le Shift Project sur les émissions (tous scopes inclus) d'un festival de 280 000 personnes.

2 - Comprendre

Émissions de CO2 des produits PREVOT par catégorie



- **33%** des émissions de CO2 d'un feu d'artifice proviennent du déplacement des spectateurs.
- **20%** sont issus de la fabrication des emballages.
- Seulement **5%** provient de la combustion des poudres.

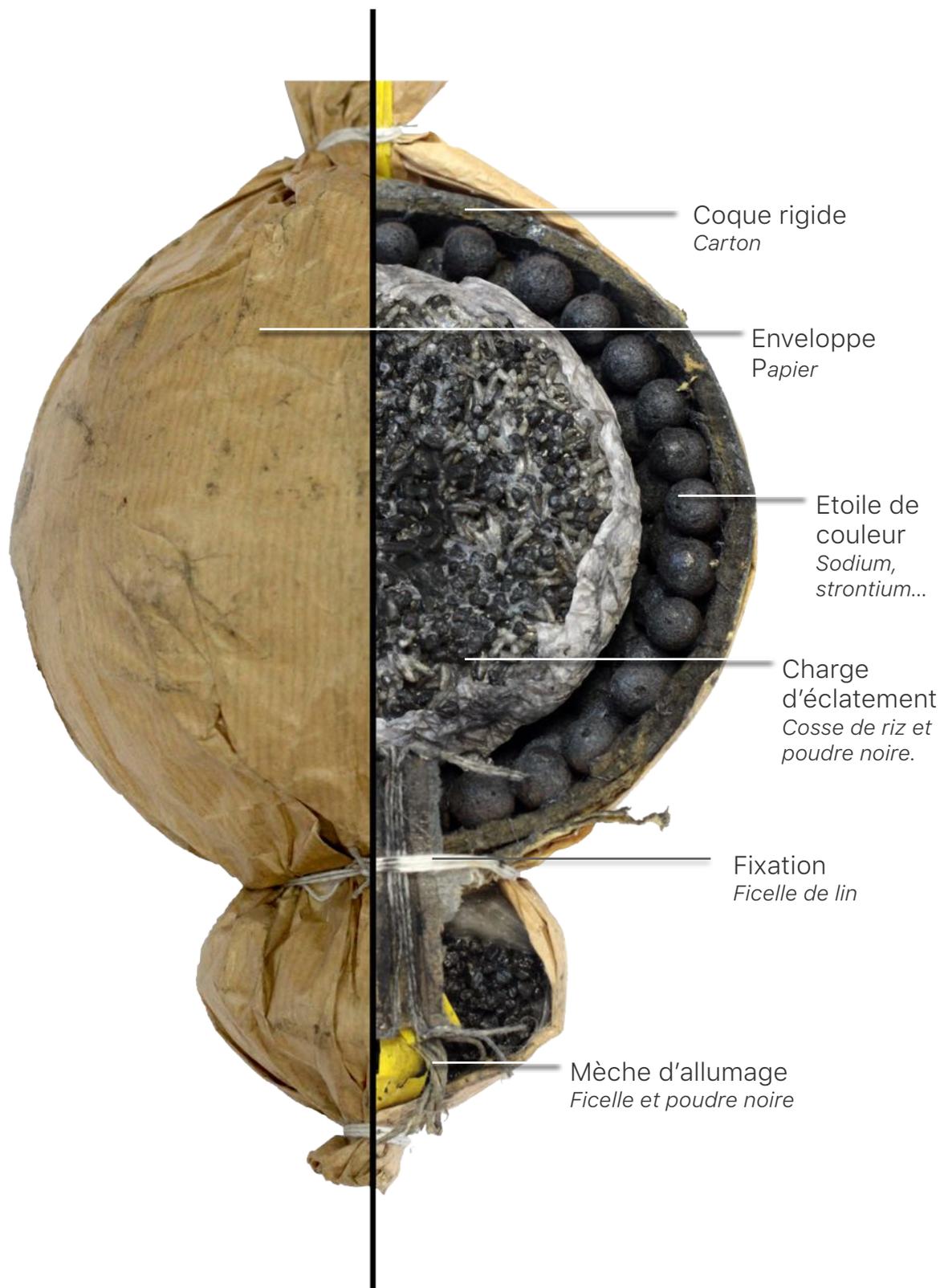
3 - Actions mises en place



- Les sacs de protection pluie des artifices sont en matière biodégradable.
- Toutes les familles de déchets sont triées et valorisées.
- Utilisation de films à palette recyclés et recyclable.
- Eco-paturage pour l'entretien des 27 hectares de site de stockage.
- Transformation du parc de véhicule thermique vers électrique sur tous les sites.
- Optimisation des dimensions de produits afin de limiter les importations de vide (4 containers venant d'Aie économisés chaque année).
- Etude carbone annuelle afin de chiffrer les améliorations et actionner les bons leviers.
- Transfert de la fabrication des produits volumineux d'Asie vers Europe.
- Limitation des visites aux usines : mise en place de contrôles vidéos et photographiques en lieu et place de visites physiques. Suppression de 6 déplacements par avion chaque année depuis 2019.

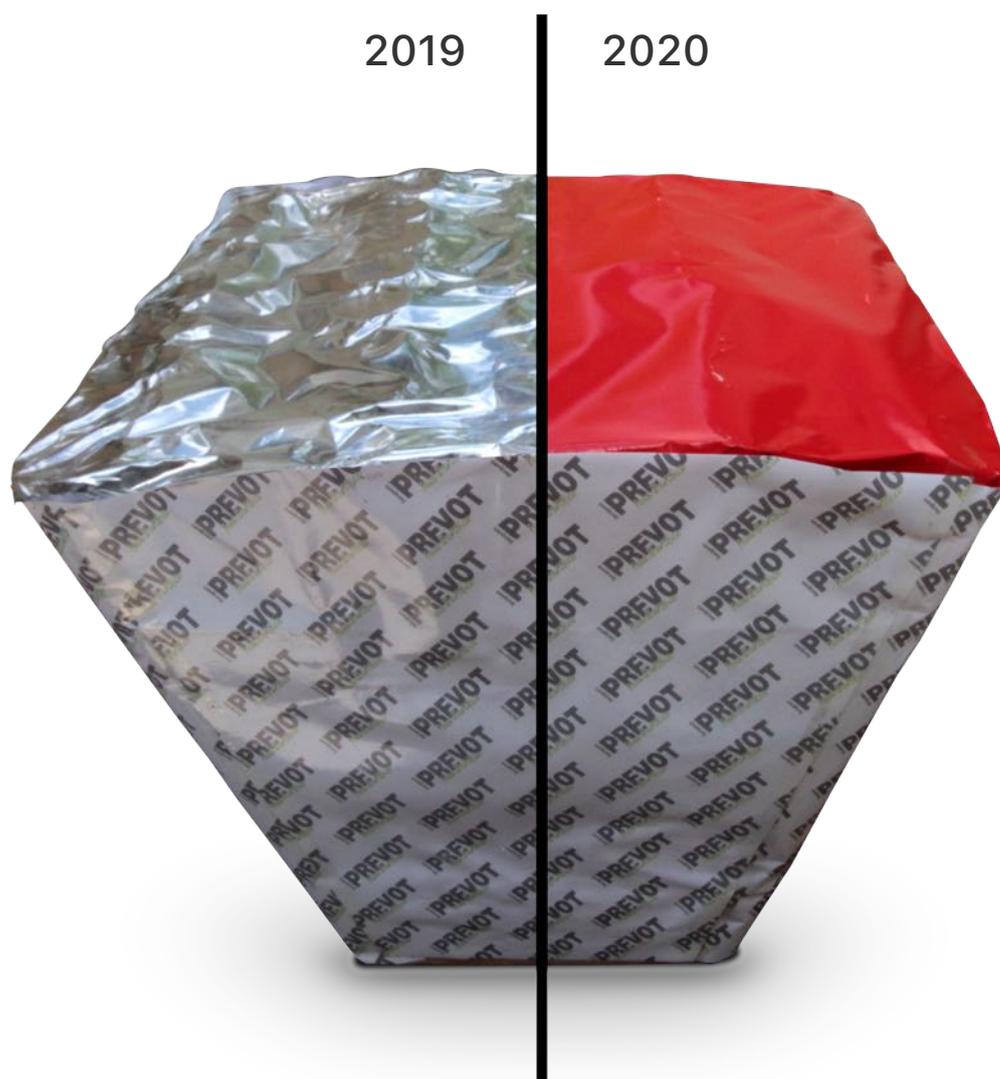
Elimination du plastique

Les bombes et chandelles PREVOT n'incluent plus de plastique. Les compacts n'en contiennent qu'une infime partie nécessaire à la tenue de certains effets.



Suppression de l'aluminium

En 2019 PREVOT supprime l'aluminium de protection des compacts. Cette protection assure historiquement le rôle de couverture anti-feu pour l'artifice. Pour continuer à rendre les produits performants, l'entreprise ré-invente une faite de papier.



4 - Compenser

Malgré tous ces efforts les produits PREVOT continuerons à générer du Co2. Un objectif est de compenser l'ensemble des émissions en participant à deux programmes :

- planter des arbres ou installer un parc photovoltaïque sur les parties libres des zones de stockage pour 20% des émissions,
- investir dans des plantations à grande échelle sur le territoire français pour le reste.

Photographie aérienne du site SEVESO de SARREY en Haute Marne. 9 hectares en cours de reforestation.